



Vandalise une cabane en bois dans un petit bois prive

Par **m noelle**, le **21/11/2015** à **13:27**

voila mon fils de 20 ans et demi a rdv a la gendarmerie il vas surement etre accuser je vous esplique il y a 1 ans et demi en stage dans une entreprise il etait loger chez ma belle soeure jusque la tout vas bien travail bien dans l entreprise fait meme des heure pendand midi pour aider mais voila un apres midi ma belle soeue mare d avoir ses deux enfant 10/12 ans sous les pattes avec le miens les envoie se promener dehors le miens connaissant pas le village suis les jeunes dans un petit bois et la se mettre a détruire une cabane (apparament pas faite par des gosses) le miens 12 ans d age mental les aide soit disant pour pas qu ils se fasses du mal le samedi les petits y retourne une deuziemes fois se font prendre et dénonce aussi le mien normal ,le lundi matin le miens apprends que se petit bois et cette cabane appartienne aux patron cher qui il et en stage (pas de bol) le matin du lundi virer du boulot sur le champs le miens en pleur s éscuse est demande a payer les dégas .se que moi aussi j ai fait par courié sans reponse, car c est moche y sort jamais ne bois pas ne fume pas et franchement c est con on a appris qu une nouvelle cabane avait ete refaite plus près de chez eux .et pas de nouvelle jusqu'a y a deux jour rdv a la gendarmerie il et en panique d avoir un casier judiciere pour sa car sont rêve et l armmé et moi qu il ne puisse aller travailler en suisse svp qu en pensser vous